
Bilan de compétences

Projet

I. Objectifs du bilan de compétences

- Approfondir la connaissance de soi
- Construire un projet professionnel détaillé avec un plan d'action
- Préparer la mise en œuvre (plan d'action, enquêtes métiers, formation)

II. Public concerné

Ce bilan s'adresse à celles et ceux qui veulent prendre du recul sur leur parcours professionnel et envisager sereinement leur avenir.

III. Déroulement du bilan de compétences

Phase préliminaire – Gratuit | 1 heure

- Cadrage et préparation administrative
 - Entretien préalable :
 - Présenter le bilan de compétences (cadre légal, étapes du bilan, méthodes et outils) ; Analyser la demande du bénéficiaire,
 - Echanger sur les attentes et besoin du bénéficiaire,
 - Envoyer les documents officiels.
 - Administratif (15 mn) :
 - Vérifier les documents signés

Phase 1 : Découverte de soi | 06h00

- Analyser son parcours professionnel
- Identifier ses valeurs, ses centres d'intérêts, ses motivations
- Analyser ses besoins (métier idéal)

Phase 2 : Investigation | 8h00

- Identifier ses compétences et ses qualités
- Analyser ses priorités professionnelles, et contraintes personnelles
- Explorer les pistes professionnelles
- Affiner le projet

Bilan de compétences Projet

Phase 3 : Conclusion | 3h00

- Valider le projet
- Elaborer le plan d'action
- Clôturer le bilan de compétences

IV. Outils du bilan de compétences

Grille d'auto-évaluation, exercices de réflexion guidée, test de personnalité, Questionnaire guidé, jeux de cartes, réflexions personnelles et autres activités essentielles au bilan de compétences.

Un livret retraçant toutes les étapes du bilan de compétences ainsi qu'une synthèse sera remis au bénéficiaire.

Les outils sont choisis en fonction du contexte du bilan de compétences et de la personne.

V. Durée du bilan de compétences

La durée totale du bilan de compétences est de 18 heures, répartie sur 9 séances.

VI. Modalités du bilan de compétences

Le bilan se déroule soit en distanciel soit en présentiel.

Le bilan de compétences se réalise en discontinu, sur une période de 6 mois maximum (1 séance toutes les 2 semaines idéalement).

Les horaires de formation sont fixés en accord avec le client.

VII. Evaluation du bilan de compétences

Lors de la dernière séance, un bilan oral est réalisé.

Une évaluation à chaud sous forme de questionnaire sera envoyée au bénéficiaire. 6 mois après la fin du bilan de compétences, une évaluation à froid sous forme de questionnaire sera également envoyée au bénéficiaire. Ces évaluations visent à recueillir les appréciations sur l'intégralité du bilan de compétences, et le cas échéant, les observations permettront d'améliorer la qualité du bilan de compétences.